

FORMATION DES MEMBRES DU COMITE HYGIENE SECURITE CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

PUBLIC

Membres Mandatés ou toute personne participant au CHSCT

OBJECTIFS DU STAGE

Rendre le CHSCT autonome, efficace et constructif dans son fonctionnement et ses missions.
Exploiter l'analyse des incidents et des accidents du travail pour construire un plan d'action.
A l'issue du stage, le stagiaire doit être capable de participer activement et efficacement au CHSCT et de contribuer à l'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail

PRE-REQUIS

Etre élu membre du CHSCT

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES EXPOSES

Audiovisuel
Discussion
Visite des postes de travail (facultatif)
Un support

DUREE

3 jours soit 21 heures pour une entreprise de moins de 300 salariés (minimum)
5 jours soit 35 heures pour une entreprise de plus de 300 salariés (recommandé)

LIEU

Sur votre site ou dans nos locaux

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Articles : L 4611-1 à L4614-16 et R4612-1 à R4614-36

PROGRAMME

Fonctionnement du CHSCT
Rôle et missions du CHSCT
Enjeux et acteurs de la sécurité
Les accidents du travail, maladies professionnelles, accident de trajet
La responsabilité pénale en cas d'accident du travail
Analyse des accidents du travail par la méthode de l'arbre des causes, 5M
L'accueil des nouveaux embauchés

La visite des postes de travail (facultatif)
Identification et évaluation des risques professionnels (document unique)
Module de prévention au choix en fonction de l'activité (incendie, chimique, machine, ergonomie...)
L'expertise CHSCT
Mesure de prévention à mettre en œuvre
Synthèse et évaluation

